LA CTROC UNIT TREIZE (13) REGROUPEMENTS RÉGIONAUX D'ORGANISMES **COMMUNAUTAIRES ET** REPRÉSENTE DES MILLIERS D'ORGANISMES AU QUÉBEC. ELLE A COMME MISSION DE **SOUTENIR LES REGROUPEMENTS** ET LEURS MEMBRES, D'ANALYSER L'ORGANISATION DU RÉSEAU PUBLIC DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET SES IMPACTS SUR LA POPULATION ET LES ORGANISMES. LA CTROC EST RECONNUE COMME UNE INTERLOCUTRICE IMPORTANTE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

INFO-PSOC #4

RAPPELONS-NOUS P.1

DERNIERS DÉVELOPPEMENTS P.2 13/12/2017 18/01/2018

NOUVEAUX ÉCHÉANCIERS ET ÉTAPES ENVISAGÉES P.3

QUESTIONS ET ENJEUX P.4

CONCLUSION P.4

ACRONYMES P.5



INFO-PSOC

Par ce bulletin, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) souhaite tenir les organismes communautaires en santé et services sociaux (OCASSS) informés des travaux entourant le PSOC et ce, sur une base régulière.

2 RENCONTRES AVEC LE MSSS PLUS TARD... TOUJOURS RIEN DE CONFIRMÉ!

Rappelons-nous

En mai 2017, les fonctionnaires du MSSS avaient informé la CTROC et la TRPOCB de la préparation d'une consultation sur la nouvelle brochure PSOC, nous affirmant qu'elle concernerait quatre (4) grands thèmes et qu'elle était prévue pour l'automne 2017 (voir Info-PSOC #2).

Pendant l'été, la CTROC a fait des appels répétés au MSSS afin d'avoir plus d'informations au sujet de cette consultation et d'obtenir des précisions sur les échéanciers prévus, pour informer les organismes le plus rapidement possible. À quelques jours de préavis, la CTROC a été avisée de la tenue d'une rencontre d'information le 18 octobre 2017. Très peu d'informations ont été précisées à cette rencontre, si ce n'est qu'un document de consultation serait diffusé en ligne vers la fin de novembre 2017 et qu'une semaine d'audiences se tiendrait vers la fin janvier 2018. La seule date précise dans l'échéancier était l'application de la nouvelle brochure PSOC pour le 1^{er} avril 2018. Nous disons bien « était »...

Les OCASSS sont à même de constater qu'au moment de lire cet *Info-PSOC*, aucun document ministériel n'est en ligne pour une consultation et aucune semaine d'audience n'a été formellement annoncée pour la fin de ce mois-ci. Et les deux interlocuteurs privilégiés du MSSS (la CTROC et la TRPOCB) n'ont toujours pas de confirmation officielle concernant les échéances précises et le processus de consultation convenu par le MSSS.

Derniers développements

Le 13 décembre 2017 et le 18 janvier dernier, une délégation de la CTROC a rencontré les fonctionnaires du MSSS responsables du PSOC (la TRPOCB a aussi rencontré les mêmes personnes à des dates similaires). De plus, la CTROC envisage de demander une rencontre avec la sous-ministre Lyne Jobin.



Essentiellement, la rencontre du 13 décembre avec le MSSS fut une répétition de la rencontre d'octobre. Nous y avons réitéré l'importance :

- ✓ D'instaurer, comme il se faisait historiquement, un véritable **processus de négociations** entre le MSSS et ses interlocuteurs privilégiés;
- ✓ D'avoir des **délais adéquats** pour réaliser nos processus démocratiques de consultation;
- ✓ De respecter les **mécanismes régionaux** habituels pour la consultation à venir;
- ✓ Pour la CTROC, de travailler avec ses **membres et les TROC-ROC non-membres** lorsque les travaux touchent le PSOC;
- ✓ De respecter le **rôle d'interlocuteur privilégié** de la CTROC et de la TRPOCB, en leur permettant l'appropriation et l'analyse du document de consultation avant que la consultation ne soit lancée dans un public élargi.



La rencontre du 18 janvier 2018 n'a porté, elle aussi, que sur le processus de consultation, qui a été révisé par le MSSS. Voici en résumé les nouvelles informations reçues :

- ✓ Le MSSS confirme que **l'enjeu principal de la révision du PSOC est celui de l'harmonisation des pratiques** (centralisation de certaines décisions) **versus la régionalisation** (la marge de manœuvre régionale des CISSS/CIUSSS dans la gestion du PSOC);
- ✓ Les représentant.e.s du MSSS demeurent fermé.e.s à toute négociation avec la CTROC et la TRPOCB. Ils et elles considèrent que cela n'est pas obligatoire à l'exercice du rôle d'interlocuteur privilégié;
- ✓ Le MSSS reconnait que les **démarches de plusieurs regroupements régionaux** auprès de leur CISSS, afin de demander des améliorations au processus de consultation, ont eu des conséquences sur la révision du processus et des échéanciers;
- ✓ Désormais, les instances du MSSS, le CODIR (comité de direction composé des sousministres) et le CGR (comité de gestion du réseau composé des PDG des CISSS/CIUSSS) doivent approuver le document de consultation avant sa diffusion en ligne. Ces

approbations sont aussi nécessaires en ce qui concerne le processus, ce qui a un impact direct sur les échéances.

- ✓ Des précisions sont apportées à la vision du MSSS :
 - 1. Quant <u>au rôle des regroupements dans la consultation</u> : les regroupements auront une marge de manœuvre (un délai approprié) pour rencontrer leurs membres et discuter du "projet d'orientations ministérielles" à partir de la mise en ligne du document.
 - 2. Quant au <u>rôle prévu pour les responsables PSOC</u> : être la courroie d'information entre les organismes financés au PSOC de leur région et le MSSS. Ils pourront déterminer les moyens utilisés pour informer les organismes, recueillir leurs demandes et leurs commentaires.
- ✓ Des rencontres entre le MSSS et ses interlocuteurs sont prévues tout au long du processus.





NOUVEAUX ÉCHÉANCIERS ET ÉTAPES ENVISAGÉES :

<u>Date indéterminée:</u> mise en ligne du « **projet d'orientations ministérielles »** (document de consultation) et des consignes pour la consultation. Toutes les personnes, organisations et organismes concernés par le PSOC y auront accès et pourront participer à la consultation.

- 3 à 4 semaines après la mise en ligne : rencontre du MSSS avec les 16 TROC/ROC à Québec et des regroupements provinciaux à Montréal.
- Mai et juin 2018 : journées d'auditions, pour entendre l'avis des 64 regroupements admis au PSOC, échelonnées sur 6 semaines.
- 30 juin 2018 : fin de la consultation.
- Après le 30 juin : production d'un rapport de consultation par le MSSS. Ajustements du "projet d'orientations ministérielles" selon les commentaires et avis retenus.
- Autour du 30 septembre : présentation du document révisé à la CTROC et à la TRPOCB.
 Les interlocuteurs privilégiés auront la possibilité d'émettre un dernier avis.
- Automne 2018 : dépôt des orientations ministérielles aux instances du MSSS pour approbation en vue d'une application en 2019.

Les questions qui persistent et les enjeux



Questions

- Quelle sera la marge de manœuvre régionale des CISSS/CIUSSS avec la nouvelle harmonisation des balises dans la gestion du PSOC ? L'autonomie régionale sera-t-elle encore significative ?
- Quel sens donne désormais le MSSS au rôle d'interlocuteur privilégié de la CTROC et de la TRPOCB? Cela reste vague et imprécis, mais clairement en rupture avec la vision en place depuis une vingtaine d'années.
- Nous ignorons toujours la date de début de la consultation en ligne.
- La CTROC a demandé à accéder aux documents ou du moins avoir une présentation du « projet d'orientations ministérielles » avant sa mise en ligne. Le MSSS va réfléchir à cette demande.
- Concernant la mise en place d'une consultation large, nous n'avons pas obtenu de définition ou précisions claires sur les personnes concernées par le PSOC et qui sont invitées à participer à la consultation.
- La méthodologie utilisée pour l'analyse finale des commentaires et avis recueillis reste inconnue.

Enjeux

- La question des indicateurs demeure un enjeu important. Dans la nouvelle brochure PSOC, qui permet d'analyser l'admissibilité des groupes au PSOC, quels seront les indicateurs permettant d'évaluer qu'un groupe est d'ACA ou non? Quels seront les indicateurs ou critères permettant d'évaluer qu'un groupe relève du domaine de la santé et des services sociaux?
- La volonté du MSSS d'harmoniser le plus possible le PSOC constitue une menace quant à la marge de manœuvre régionale dont dispose les CISSS/CIUSSS.
- Manque de transparence: Pourquoi n'avons-nous pas de réponse précise sur la méthodologie qui sera utilisée pour l'analyse des données? Comment le MSSS va-t-il disposer des recommandations recueillies? Que fera-t-il des propositions contradictoires? Quel sera le poids relatif des différents avis déposés dans le cadre de la consultation?
- Le refus d'offrir un espace de négociation: Où se trouve l'espace de collaboration pour la rédaction finale de la brochure PSOC?

Conclusion

Le MSSS semble rencontrer d'innombrables difficultés dans la mise en place de cette consultation concernant la révision du PSOC; difficultés liées entre autres à la volonté de procéder rapidement. Les changements incessants dans les échéanciers ont amené beaucoup d'inconvénients pour les TROC et ROC qui souhaitaient organiser des rencontres de consultation avec leurs membres dès cet hiver. Plusieurs déplorent d'ailleurs avoir dû annuler des rencontres régionales.

Dans les prochaines semaines, les TROC/ROC continueront néanmoins à se préparer à cette consultation en approfondissant la réflexion sur la préservation d'un PSOC régionalisé, qui permet à chaque région le respect

des spécificités et des besoins locaux. Soyez attentives et attentifs, car vous serez assurément interpellé.e.s à ce sujet. Les TROC/ROC tenteront d'assurer des conditions favorables à la consultation des organismes comme ils font depuis le début. Nous tenterons, par exemple, de bien comprendre le rôle qu'auront à jouer les responsables PSOC dans ce dossier.



Aussi, dès la mise en ligne du document de consultation, vos regroupements procéderont à une analyse

QUELQUES ACRONYMES

LE LANGAGE DU MOUVEMENT D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME!

ACA: ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

CISSS: CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

CIUSSS : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES

SOCIAUX

CTROC : COALITION DES TABLES RÉGIONALES D'ORGANISMES

COMMUNAUTAIRES

MSSS: MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

PSOC: PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

TROC/ROC : TABLE RÉGIONALE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRE /REGROUPEMENT D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

TRPOCB: TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES

COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES

approfondie des enjeux et vous feront des recommandations. Nous vous suggérons donc, comme nous l'avions fait par le passé, d'attendre l'avis de vos regroupements avant de participer à la consultation en ligne.

Et d'ici là, passez un bel hiver!



D'autres INFO-PSOC seront produits prochainement pour vous informer des développements en cours.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter votre TROC ou votre ROC :



